RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00724
Numéro SIREN : 452 371 503
Nom ou dénomination : ABAQUES

Ce dépôt a été enregistré le 25/05/2022 sous le numéro de dépôt B2022/013307

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : **SAS ABAQUES** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 3 RUE DU CASSE 31240 SAINT JEAN — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 5 2 3 7 1 5 0 3 0 0 0 3 1 — Néant ☐ *

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122021 Net 3	N-1 31122020 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement*	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	113 785	AG 102 805	10 980	14 261
		Fonds commercial (1)	AH	3 900	AI	3 900	3 900
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		73 603
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	707 566	AS 691 679	15 887	64 980
		Autres immobilisations corporelles	AT	482 652	AU 322 716	159 936	211 416
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	450	CV	450	450
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	123 422	BE	123 422	750
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	148 354	BI	148 354	148 354
		TOTAL (II)	BJ	**1 580 128**	BK **1 117 200**	**462 928**	**517 714**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	182 149	BU	182 149	80 126
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	2 822 666	BY 8 820	2 813 846	3 161 772
		Autres créances (3)	BZ	451 714	CA	451 714	182 923
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	1 251 515	CE	1 251 515	1 348 889
		Disponibilités	CF	2 626 585	CG	2 626 585	901 577
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	120 118	CI	120 118	84 682
		TOTAL (III)	CJ	**7 454 747**	CK **8 820**	**7 445 927**	**5 759 969**
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**9 034 876**	1A **1 126 020**	**7 908 855**	**6 277 683**

Renvois : (1) Dont droit au bail. | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2022

Désignation de l'entreprise **SAS ABAQUES** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 000 000)	DA	1 000 000	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	74 350	71 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	490 576	430 576
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**980 891**	**63 350**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**2 545 818**	**1 564 926**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	40 152	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	**40 152**	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 355 108	1 533 211
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	95 116	181 681
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 604 982	1 168 931
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 670 414	1 061 146
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	211 896	201 496
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	385 371	566 291
	TOTAL (IV)	EC	**5 322 886**	**4 712 757**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**7 908 855**	**6 277 683**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 927 607	3 375 126
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 130	1 923

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2022

Désignation de l'entreprise : **SAS ABAQUES** — Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	5 992 380	FB	792	FC	5 993 172		5 293 347
	Production vendue biens*	FD		FE		FF			
	Production vendue services *	FG	3 495 585	FH	5	FI	3 495 590		2 561 284
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**9 487 966**	FK	**797**	FL	**9 488 763**		**7 854 631**
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	703 099		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	100 370		117 063
	Autres produits (1) (11)					FQ	133		1 554
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**10 292 365**		**7 973 248**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	4 562 608		3 863 935
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(102 023)		55 791
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 760 618		2 366 899
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	84 680		75 436
	Salaires et traitements *					FY	1 220 807		1 125 057
	Charges sociales (10)					FZ	447 836		217 424
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	123 541		210 671
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC			4 582
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	126		796
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**9 098 194**		**7 920 590**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**1 194 171**		**52 657**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	10 886		2 230
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	155 815		
	Total des produits financiers (V)					GP	**166 701**		**2 230**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	11 429		2 255
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	148 924		
	Total des charges financières (VI)					GU	**160 352**		**2 255**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**6 348**		**(25)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**1 200 519**		**52 632**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise **SAS ABAQUES** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	350	348
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		29 033
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**350**	**29 380**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	34 710	3 249
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	40 152	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**74 861**	**3 249**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**(74 511)**	**26 132**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	50 000	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	95 116	15 414
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**10 459 415**	**8 004 858**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**9 478 524**	**7 941 508**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**980 891**	**63 350**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	636	1 292
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	51 301	117 063
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 ; obligatoires A9 ; dont cotisations facultatives Madelin A7 ; dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	74 861	350

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2022

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise **SAS ABAQUES** — Néant ☐*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I			CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II			KD	233 247	KE		KF	7 110
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Com-posants M2]	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com-posants M3]	KS	706 845	KT		KU	720
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	270 244	KW		KX	8 919
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *		KY		KZ		LA	159
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	200 551	LC		LD	2 778
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
CORPORELLES	TOTAL III			LN	1 177 641	LO		LP	12 576
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
FINANCIERES	Autres participations			8U	450	8V		8W	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés			1P	750	1R		1S	122 672
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières			1T	148 354	1U		1V	
FINANCIERES	TOTAL IV			LQ	149 554	LR		LS	122 672
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	1 560 442	ØH		ØJ	142 358

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions : par virement de poste à poste 1		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I			IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II			IO	122 672	LV		LW	117 685	1X	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	707 566	ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	279 163	MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport		IV		MP		MQ	159	MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	203 329	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	TOTAL III			IY		NG		NH	1 190 217	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIERES	Autres participations			IØ		ØX		ØY	450	ØZ	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C	123 422	2D	
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	148 354	2G	
FINANCIERES	TOTAL IV			I3		NJ		NK	272 226	2H	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4	122 672	ØK		ØL	1 580 128	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(6)

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2022

Désignation de l'entreprise : **SAS ABAQUES** — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	141 483	PF	10 391	PG	49 069	PH	102 805
TOTAL I		RK	**141 483**	RM	**10 391**	RN	**49 069**	RO	**102 805**
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	641 865	QA	49 814	QB		QC	691 679
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	121 737	QE	31 029	QF		QG	152 765
	Matériel de transport	QH		QI	64	QJ		QK	64
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	137 643	QM	32 243	QN		QO	169 886
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	**901 245**	QV	**113 150**	QW		QX	**1 014 395**
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	**1 042 728**	ØP	**123 541**	ØQ	**49 069**	ØR	**1 117 200**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2022

Désignation de l'entreprise : **SAS ABAQUES** — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B	40 152	4C		4D	40 152	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV	**40 152**	TW		TX	**40 152**	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	8 820	6U		6V		6W	8 820	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	**8 820**	TY		TZ		UA	**8 820**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	**8 820**	UB	**40 152**	UC		UD	**48 972**	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF				
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	40 152	UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑧ ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

DGFiP N° 2057 2022

Désignation de l'entreprise : **SAS ABAQUES** — Néant ☐ *

CADRE A — ETAT DES CREANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	148 354	UV		UW	148 354
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	9 544		9 544		
	Autres créances clients	UX	2 813 122		2 813 122		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	3 198		3 198		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	2 000		2 000		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	61 019		61 019		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	1 800		1 800		
	Groupe et associés (2)	VC	355 321		355 321		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	28 376		28 376		
Charges constatées d'avance		VS	120 118		120 118		
TOTAUX		VT	**3 542 852**	VU	**3 394 498**	VV	**148 354**

RENVOIS
(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice — VD
- Remboursements obtenus en cours d'exercice — VE
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques) — VF

CADRE B — ETAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	2 130	2 130		
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	1 352 978	325 454	1 027 524	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 604 982	1 604 982		
Personnel et comptes rattachés		8C	172 585	172 585		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	751 516	383 761	367 755	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	719 444	719 444		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	26 869	26 869		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	95 116	95 116		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	211 896	211 896		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	385 371	385 371		
TOTAUX		VY	**5 322 886**	VZ **3 927 607**	**1 395 279**	

RENVOIS
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice — VJ
Emprunts remboursés en cours d'exercice — VK — 178 657

(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques — VL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2022

Désignation de l'entreprise : **SAS ABAQUES** — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : **31122021**

I. RÉINTEGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WA	**980 891**
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G I.) et autres amortissements non déductibles	WE	1 645		XE	17 353
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	15 708			
	Fraction des loyers à reintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de reintégration (art. 239 sexies D)	RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX			XW	140
	Amendes et pénalités	WJ	140	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7	115 988
	Quote-part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes a long terme — imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)							I8	
	Moins-values nettes a long terme — imposées au taux de 0 %							ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * — Plus-values nettes à court terme							WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * — Plus-values soumises au régime des fusions							WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)							XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT* — Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW			WQ	34 787
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
							TOTAL I	WR	**1 149 160**

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B , cadre III)							WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV	
	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 0 %							WH	
	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 19 %							WP	
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW	
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les déficits antérieurs							XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : — Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A						XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .							ZY	
	Majoration d'amortissement *							XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	XF
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB	
	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5				
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)							XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	XG — 711 471
	Dt déd. exc (art 39 decies A)	YA		Dt déd. exc (art 39 decies B)	YB		Dt déd. exc (art 39 decies C)	YC	Dt déd. exc. (art 39 decies D) YD
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL				
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2	
							TOTAL II	XH	**711 471**

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : bénéfice (I moins II)	XI	**437 689**		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : déficit (II moins I)			XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL	
RÉSULTAT FISCAL **BÉNÉFICE** (ligne XN) ou **DÉFICIT** reportable en avant (ligne XO)	XN	**437 689**	XO	**0**

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2058A - Réintégrations diverses
au 31/12/2021

Libellé	Montant
DEPENSES DE MECENAT	34 787
Totalisation	**34 787**

2058A - Déductions diverses
au 31/12/2021

Libellé	Montant
FONDS DE SOLIDARITE	690 599
Réduction d'impôt mécénat	20 872
Totalisation	**711 471**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑩ DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2022

Désignation de l'entreprise SAS ABAQUES — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGES À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	103 998

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	ligne WI	YO	ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑪ TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2022

Désignation de l'entreprise : **SAS ABAQUES** — Néant ☐ *

ORIGINES (1)

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	63 350
Prélèvements sur les réserves	ØE	
TOTAL I	ØF	**63 350**

AFFECTATIONS (1)

Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB	3 350
Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	60 000
Dividendes	ZE	
Autres répartitions	ZF	
Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	
TOTAL II	ZH	**63 350**

RENSEIGNEMENTS DIVERS

				Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)		YQ		145 807
	- Engagements de crédit-bail immobilier		YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus		YS		
DETAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance		YT	687 609	397 728
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 290 857)		XQ	412 821	395 875
	- Personnel extérieur à l'entreprise		YU	6 408	14 945
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	79 621	84 930
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)		ST	1 574 158	1 473 421
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ	**2 760 618**	**2 366 899**
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE		YW	29 281	30 620
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)		9Z	55 399	44 816
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX	**84 680**	**75 436**
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée		YY	1 851 422	1 623 840
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	1 192 230	1 038 257
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2021) *		ØB	1 212 635	
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *		ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		ZK	%	%
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP	- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		RH		

REGIME DE GROUPE *

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	437 689	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD	440 443	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale — JH 2 — N° SIRET de la société mère du groupe — JJ 84007162500015

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

(12) **DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES**

DGFiP N° 2059-A 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABAQUES — Néant ☐ *

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés * ①	Valeur d'origine * ②	Valeur nette réévaluée * ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	Cf état 2059A-Détail...					
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * : Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19%	Long terme ⑩ 15% ou 12,80%	Long terme ⑩ 0%	Plus-value taxables à 19% (1) ⑪
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9)						
		CADRE B plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10)		(A)		(B) (Ventilation par taux)		(C)
		CADRE C autres plus-values taxables à 19% (11)						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(13) **AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B 2022

Désignation de l'entreprise : **SAS ABAQUES** — Néant ☒ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME**

DGFiP N° 2059-C 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS ABAQUES** Néant [X] *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % (1) ou 12,80 % (2) .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) (1) *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est suprérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) (1) *.	

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice) N - 1			
N - 2			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values A 19 %, ou à 15 % ②	Moins-values A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	Imputations sur les plus-values à long terme A 15 % ou à 19 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col.⑥ = ②+③-④-⑤ ⑥
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice) N - 1					
N - 2					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des Impôts)

(15) **RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME**
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2022

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : **SAS ABAQUES** — Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2059-E 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABAQUES — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012021 et clos le : 31122021 — Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	30
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

I - Chiffre d'affaire de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	9 488 763
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	51 301
TOTAL 1	OX	**9 540 064**

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	133
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	703 099
Variation positive des stocks	OD	102 023
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	**805 255**

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	5 308 234
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	1 570 088
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	209
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	126
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	**6 878 657**

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée **TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3**	OG	**3 466 662**

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	3 466 662

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE				GX	9 540 064
Effectifs au sens de la CVAE				EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	9 788 266
Période de référence	GY		GZ		
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			HR		

DGFiP N° 2059-F 2022

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann III au C.G.I)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021 N° SIRET 452 371 503 000 31

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SAS ABAQUES**

ADRESSE (voie) **3 RUE DU CASSE** **PARC D'ACTIVITES DU CASSE 1**

CODE POSTAL **31240** VILLE **SAINT JEAN**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	100 000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique **SARL** Dénomination **SGFA**

N° SIREN (si société établie en France) **487672404** % de détention **5,00** Nb de parts ou actions **5 000**

Adresse : N° **3** Voie **RUE DU CASSE**

Code postal **31240** Commune **SAINT JEAN** Pays **FRANCE**

Forme juridique **SAS** Dénomination **GADL**

N° SIREN (si société établie en France) **840071625** % de détention **95,00** Nb de parts ou actions **95 000**

Adresse : N° **3** Voie **RUE DU CASSE**

Code postal **31240** Commune **SAINT JEAN** Pays **FRANCE**

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(18) FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N° 2059-G 2022

1/1 (1) Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021 N° SIRET 45237150300031

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABAQUES

ADRESSE (voie) 3 RUE DU CASSE PARC D'ACTIVITES DU CASSE 1

CODE POSTAL 31240 VILLE SAINT JEAN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ABAQUES

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000.000€

3 rue du Cassé - Parc d'activités du Cassé 1
31240 SAINT-JEAN

RCS TOULOUSE 452 371 503

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE LORS

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 18 MAI 2020

Résolution 2

Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 - Affectation du résultat de l'exercice.

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

Connaissance prise :

- du rapport de gestion du Président,

Approuve la proposition du Président et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice net comptable de 980.891 euros, décide de l'affecter, en partie au poste « réserve légale », et pour le solde au poste « Autres réserves ».

En conséquence de cette affectation, les postes comptables concernés s'établiraient ainsi qu'il suit :

Avant affectation :

Compte « Réserve légale » :	74.350 €
Compte « Autres réserves » :	490.576 €
Résultat de l'exercice :	980.891 €

Affectation :

Au compte « Réserve légale » :	25.650 €
Au compte « Autres réserves » :	285.241 €
A titre de dividendes aux associés :	670.000 €

Après affectation proposée :

Compte « Réserve légale » :	100.000 €
Compte « Autres réserves » :	775.817 €
Capitaux propres :	1.875.818 €

Constate, conformément à la loi, que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Distribution globale	Revenus éligibles à l'abattement de 40 %		Revenus non éligibles à l'abattement de 40 %
		Dividendes	Autres revenus distribués	
Année N-1	Néant	Néant	Néant	Néant
Année N-2	300.000	Néant	Néant	300.000
Année N-3	70.000	Néant	Néant	70.000

Cette résolution est adoptée.

Est annexée aux présentes la documentation comptable à déposer au Registre du Commerce et des Sociétés.

CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT



ava
EXPERT-COMPTABLE &
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale des commissaires aux comptes de Toulouse

35, Avenue Jean-François CHAMPOLLION
31100 TOULOUSE

05.32.66.26.61
Cabinetava@orange.fr

SAS ABAQUES
Société par Actions Simplifiée (S.A.S.)
Au capital de 1 000 000 €
Siège Social : 3 rue du Cassé – P.A. du Cassé 1
31240 SAINT JEAN

SIREN : 452 371 503

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2021

Aux associés,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS ABAQUES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS ABAQUES à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que les incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes, qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, notamment pour ce qui concerne les produits constatés d'avance.

La note « produits constatés d'avance » de l'annexe en détermine la méthodologie. Nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre et examiné, en tant que de besoins, les données et hypothèses utilisées par la société pour déterminer le montant des produits constatés d'avance. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessus. Nous n'exprimons pas d'opinion sur les éléments de ces comptes pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

IV. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS ABAQUES à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les

informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

V. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à TOULOUSE, le 2 mai 2022,

Le commissaire aux comptes, « Audit Validation Assistance »
Représenté par sa gérante,

Françoise PLAS-ROQUES

Bilan Actif

Etat exprimé en euros	31/12/2021 Brut	31/12/2021 Amort. et Dépréc.	31/12/2021 Net	31/12/2020 Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions brevets droits similaires	113 785	102 805	10 980	14 261
Fonds commercial (1)	3 900		3 900	3 900
Autres immobilisations incorporelles				73 603
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques,mat. et outillage indus.	707 566	691 679	15 887	64 980
Autres immobilisations corporelles	482 652	322 716	159 936	211 416
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	450		450	450
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	123 422		123 422	750
Prêts				
Autres immobilisations financières	148 354		148 354	148 354
TOTAL (II)	**1 580 128**	**1 117 200**	**462 928**	**517 714**
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	182 149		182 149	80 126
Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	2 822 666	8 820	2 813 846	3 161 772
Autres créances	451 714		451 714	182 923
Capital souscrit appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 251 515		1 251 515	1 348 889
DISPONIBILITES	2 626 585		2 626 585	901 577
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	120 118		120 118	84 682
TOTAL (III)	**7 454 747**	**8 820**	**7 445 927**	**5 759 969**
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	**9 034 876**	**1 126 020**	**7 908 855**	**6 277 683**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000 000	1 000 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	74 350	71 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	490 576	430 576
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**980 891**	**63 350**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**2 545 818**	**1 564 926**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	40 152	
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	**40 152**	
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 355 108	1 533 211
	Emprunts et dettes financières divers (3)	95 116	181 681
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 604 982	1 168 931
	Dettes fiscales et sociales	1 670 414	1 061 146
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	211 896	201 496
	Produits constatés d'avance (1)	385 371	566 291
	Total des dettes	**5 322 886**	**4 712 757**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**7 908 855**	**6 277 683**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	980 891,46	63 350,09
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 927 607	3 375 126
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	2 130	1 923
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		France	Exportation	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	5 992 380	792	5 993 172	5 293 347
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	3 495 585	5	3 495 590	2 561 284
	Montant net du chiffre d'affaires	**9 487 966**	**797**	**9 488 763**	**7 854 631**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			703 099	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			100 370	117 063
	Autres produits			133	1 554
	Total des produits d'exploitation (1)			**10 292 365**	**7 973 248**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			4 562 608	3 863 935
	Variation de stock			(102 023)	55 791
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			2 760 618	2 366 899
	Impôts, taxes et versements assimilés			84 680	75 436
	Salaires et traitements			1 220 807	1 125 057
	Charges sociales du personnel			447 836	217 424
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			123 541	210 671
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				4 582
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			126	796
	Total des charges d'exploitation (2)			**9 098 194**	**7 920 590**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**1 194 171**	**52 657**

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2021	31/12/2020
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**1 194 171**	**52 657**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	10 886	2 230
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	155 815	
	Total des produits financiers	**166 701**	**2 230**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	11 429	2 255
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	148 924	
	Total des charges financières	**160 352**	**2 255**
	RESULTAT FINANCIER	**6 348**	**(25)**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**1 200 519**	**52 632**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	350	348
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		29 033
	Total des produits exceptionnels	**350**	**29 380**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	34 710	3 249
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	40 152	
	Total des charges exceptionnelles	**74 861**	**3 249**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(74 511)**	**26 132**
	PARTICIPATION DES SALARIES	50 000	
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	95 116	15 414
	TOTAL DES PRODUITS	**10 459 415**	**8 004 858**
	TOTAL DES CHARGES	**9 478 524**	**7 941 508**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**980 891**	**63 350**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées	636	1 292
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **7 908 855** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **10 459 415** euros et un total **charges** de **9 478 524** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **980 891** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Concessions, brevets, licences : 1 à 5 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

- Matériel industriel : 3 à 4 ans
- Agencements, aménagements des constructions : 5 à 10 ans
- Installations techniques, matériels et outillages : 3 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier : 4 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées au coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Fonds Commercial

Etat exprimé en **euros**	31/12/2021	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	3 900	Aucune dépréciation nécessaire
TOTAL	**3 900**	

Immobilisations

	Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	233 247		7 110	122 672		117 685
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**233 247**		**7 110**	**122 672**		**117 685**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	706 845		720			707 566
	Instal., agencement, aménagement divers	270 244		8 919			279 163
	Matériel de transport			159			159
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	200 551		2 778			203 329
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 177 641**		**12 576**			**1 190 217**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	450					450
	Autres titres immobilisés	750		122 672			123 422
	Prêts et autres immobilisations financières	148 354					148 354
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**149 554**		**122 672**			**272 226**
	TOTAL	**1 560 442**		**142 358**	**122 672**		**1 580 128**

Amortissements

Etat exprimé en **euros**

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	141 483	10 391	49 069	102 805
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**141 483**	**10 391**	**49 069**	**102 805**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	641 865	49 814		691 679
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	121 737	31 029		152 765
	Matériel de transport		64		64
	Matériel de bureau, mobilier	137 643	32 243		169 886
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**901 245**	**113 150**		**1 014 395**
	TOTAL	**1 042 728**	**123 541**	**49 069**	**1 117 200**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

	Etat exprimé en **euros**	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges		40 152		40 152
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		**40 152**		**40 152**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	8 820			8 820
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**8 820**			**8 820**
	TOTAL GENERAL	**8 820**	**40 152**		**48 972**
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation				
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles		40 152		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	148 354		148 354
	Clients douteux ou litigieux	9 544	9 544	
	Autres créances clients	2 813 122	2 813 122	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 198	3 198	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 000	2 000	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	61 019	61 019	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 800	1 800	
	Groupe et associés	355 321	355 321	
	Débiteurs divers	28 376	28 376	
	Charges constatées d'avances	120 118	120 118	
	TOTAL DES CREANCES	**3 542 852**	**3 394 498**	**148 354**
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	2 130	2 130		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	1 352 978	325 454	1 027 524	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 604 982	1 604 982		
	Personnel et comptes rattachés	172 585	172 585		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	751 516	383 761	367 755	
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	719 444	719 444		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	26 869	26 869		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	95 116	95 116		
	Autres dettes	211 896	211 896		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	385 371	385 371		
	TOTAL DES DETTES	**5 322 886**	**3 927 607**	**1 395 279**	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	178 657			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2021
Total des Produits à recevoir		**178 048**
Autres créances clients		**145 872**
CLIENTS FACTURE A ETABLIR	*145 872*	
Autres créances		**32 176**
FOURN.RRR AUT.AVOIRS A OBTENIR	*13 967*	
org sociaux, produits à recevoir	*2 000*	
Etat - Produits à recevoir	*1 800*	
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	*14 409*	

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2021
Total des Charges à payer		**597 768**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**2 476**
INT.COURUS / EMP.ETS DE CREDIT	*348*	
INTERETS COURUS A PAYER	*2 129*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**314 769**
FOURN.FACTURES NON PARVENUES	*314 769*	
Dettes fiscales et sociales		**190 122**
DETTES. PROV. CONGES A PAYER	*71 567*	
PARTICIPATION	*50 000*	
PERS. AUTRES CHARGES A PAYER	*12 416*	
CHARGES SOC.SUR CONGES A PAYER	*27 061*	
CHARGES/PRIMES	*5 370*	
PROV TAXE FORMATION	*10 889*	
provision TVTS	*1 004*	
PROVISION TAXE PROFESSIONNELLE	*11 815*	
Autres dettes		**90 400**
Rabais, remises, ristournes à	*90 271*	
Charges à payer	*129*	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**120 118**
EXPLOITATION		120 118	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**120 118**

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2021
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			**385 371**
PCA MAINTENANCE		291 077	
PCA MAINTENANCE INDOOR		94 294	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			**385 371**

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en **euros**	Capitaux propres clôture 31/12/2020	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2021
Capital social	1 000 000				1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	71 000	3 350			74 350
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	430 576	60 000			490 576
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	63 350	(63 350)		980 891	980 891
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**1 564 926**			**980 891**	**2 545 818**

Date de l'assemblée générale 30/06/2021
Dividendes attribués
[1] dont dividende provenant du résultat n-1
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 564 926
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 564 926
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 980 891

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2021
Chiffre d'affaires par secteur d'activité		**9 488 763**
Ventes de marchandises		**5 993 172**
VENTES ET PRESTATIONS CONSTATE	*36 797*	
VTE MSES LCD PLASMA ACCESSOIRE	*1 443 551*	
VTE MSES LCD PLASMA ACCESSOI	*12 998*	
VTES MSES VIDEOPROJET	*636 063*	
VTE MSES VIDEOPROJ ET ACCES	*2 500*	
VTE MSES SOURCES VIDEO	*1 336 090*	
VTE MSES SOURCES VIDEO EXO	*2 930*	
VENTES MARCH AUTOMATES	*182 105*	
VENTES MSES AUTOMATES EXO	*2 408*	
VTE MSES SONORISATION	*557 907*	
VTE MSES SONORISATION EXO	*6 500*	
VENTES MSES PERIPHERIQUE VIDEO	*901 693*	
VTE MSES PERIPHERIQUES EXO	*7 384*	
VTS MSES CAPTATION VIDEO	*297 160*	
VENTES CABLAGE CONNECTIQUES	*265 647*	
VTE MSES CABLAGE CONNECTIQ	*(942)*	
VTE MSES MOBILIER	*108 246*	
VTE MSES BAIES VIDEO	*21 259*	
VTE MSES BAIES VIDEO EXO	*155*	
VTE MSES K7 DVD	*8 261*	
VENTES MSES INFORMATIQUE	*135 165*	
VENTE CREDIT BAIL	*28 502*	
VENTES MSES INFORMATIQUE EXO	*792*	
Production vendue Services		**3 495 590**
PRESTATIONS CONSTATEES D'AVANC	*144 123*	
VIDEOPROJECTION	*102 249*	
ECRAN DE DIFFUSION	*77 008*	
ECRAN PLEIN JOUR	*80 337*	
MAGNETOSCOPES ET DVD	*30 254*	
DVD	*140*	
PERIPHERIQUES	*218 204*	
LOT DE CABLAGE	*1 838*	
PLATEAU CAMERAS	*19 189*	
CAMERAS	*96 496*	
CAMESCOPE DE POING	*840*	
ORDINATEURS	*76 540*	
ORDINATEURS	*890*	
VISIOCONFERENCE	*4 460*	
AMPLIFICATEURS ET ENCEINTES	*40 671*	
AMPLIFICATEURS ET ENCEINTES EX	*42*	
MICROS ET ACCESSOIRES	*64 797*	
LUMIERE	*47 869*	
PRATICABLES ET STRUCTURES	*13 674*	
TRADUCTION SIMULTANEE	*2 227*	
TRANSMISSION	*15 315*	
REPORTAGE ET MONTAGE FILM	*168 040*	
VIDEOGRAMME	*4 380*	
PRESTATIO LOGISTIQUE EVEN	*74 450*	
PRESTATION LOGISTIQUE EVEN EXO	*180*	
PRESTATION MAIN D'OEUVRE EVEN	*829 821*	
PRESTATION MAIN D'OEUVRE EXO	*4 290*	

Ventilation du chiffre d'affaires

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2021
PRESTA LOGISTIQUE INDOOR	*13 081*	
PRESTA LOGISTIQUE INDOOR EXO	*150*	
PRESTA TECHNIQUE INDOOR	*840 282*	
PRESTA TECHNIQUE INDOOR EXO		
CONTRAT DE MAINTENANCE	*444 409*	
CONTRAT DE MAINTENANCE EXO	*49 636*	
ABAQUES PROD	*45 162*	
Compte créé durant l'import	*5*	
TRANSPORT	*3 525*	
Autres produits activités anne	*5 209*	
ASSURANCE BRIS MATERIEL	*70 469*	
RRR SUR PRESTATIONS DE SERVICE	*(94 660)*	
Chiffre d'affaires par marché géographique		**9 488 763**
Chiffre d'affaires FRANCE		**9 487 966**
VENTES ET PRESTATIONS CONSTATE	*36 797*	
VTE MSES LCD PLASMA ACCESSOIRE	*1 443 551*	
VTE MSES LCD PLASMA ACCESSOI	*12 998*	
VTES MSES VIDEOPROJET	*636 063*	
VTE MSES VIDEOPROJ ET ACCES	*2 500*	
VTE MSES SOURCES VIDEO	*1 336 090*	
VTE MSES SOURCES VIDEO EXO	*2 930*	
VENTES MARCH AUTOMATES	*182 105*	
VENTES MSES AUTOMATES EXO	*2 408*	
VTE MSES SONORISATION	*557 907*	
VTE MSES SONORISATION EXO	*6 500*	
VENTES MSES PERIPHERIQUE VIDEO	*901 693*	
VTE MSES PERIPHERIQUES EXO	*7 384*	
VTS MSES CAPTATION VIDEO	*297 160*	
VENTES CABLAGE CONNECTIQUES	*265 647*	
VTE MSES CABLAGE CONNECTIQ	*(942)*	
VTE MSES MOBILIER	*108 246*	
VTE MSES BAIES VIDEO	*21 259*	
VTE MSES BAIES VIDEO EXO	*155*	
VTE MSES K7 DVD	*8 261*	
VENTES MSES INFORMATIQUE	*135 165*	
VENTE CREDIT BAIL	*28 502*	
PRESTATIONS CONSTATEES D'AVANC	*144 123*	
VIDEOPROJECTION	*102 249*	
ECRAN DE DIFFUSION	*77 008*	
ECRAN PLEIN JOUR	*80 337*	
MAGNETOSCOPES ET DVD	*30 254*	
DVD	*140*	
PERIPHERIQUES	*218 204*	
LOT DE CABLAGE	*1 838*	
PLATEAU CAMERAS	*19 189*	
CAMERAS	*96 496*	
CAMESCOPE DE POING	*840*	
ORDINATEURS	*76 540*	
ORDINATEURS	*890*	
VISIOCONFERENCE	*4 460*	
AMPLIFICATEURS ET ENCEINTES	*40 671*	
AMPLIFICATEURS ET ENCEINTES EX	*42*	
MICROS ET ACCESSOIRES	*64 797*	
LUMIERE	*47 869*	

Ventilation du chiffre d'affaires

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2021
PRATICABLES ET STRUCTURES	*13 674*	
TRADUCTION SIMULTANEE	*2 227*	
TRANSMISSION	*15 315*	
REPORTAGE ET MONTAGE FILM	*168 040*	
VIDEOGRAMME	*4 380*	
PRESTATIO LOGISTIQUE EVEN	*74 450*	
PRESTATION LOGISTIQUE EVEN EXO	*180*	
PRESTATION MAIN D'OEUVRE EVEN	*829 821*	
PRESTATION MAIN D'OEUVRE EXO	*4 290*	
PRESTA LOGISTIQUE INDOOR	*13 081*	
PRESTA LOGISTIQUE INDOOR EXO	*150*	
PRESTA TECHNIQUE INDOOR	*840 282*	
PRESTA TECHNIQUE INDOOR EXO		
CONTRAT DE MAINTENANCE	*444 409*	
CONTRAT DE MAINTENANCE EXO	*49 636*	
ABAQUES PROD	*45 162*	
TRANSPORT	*3 525*	
Autres produits activités anne	*5 209*	
ASSURANCE BRIS MATERIEL	*70 469*	
RRR SUR PRESTATIONS DE SERVICE	*(94 660)*	
Chiffre d'affaires EXPORT		**797**
VENTES MSES INFORMATIQUE EXO	*792*	
Compte créé durant l'import	*5*	

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES				
Du capital social début exercice		100 000,00	10,0000	1 000 000,00
Emises pendant l'exercice			0,0000	
Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
Du capital social fin d'exercice		**100 000,00**	**10,0000**	**1 000 000,00**

Effectif moyen

	31/12/2021	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
Cadres & professions intellectuelles supérieures		11	
Professions intermédiaires			
Employés		19	
Ouvriers			
TOTAL		**30**	

Dettes garanties par des Suretés Réelles

Etat exprimé en **euros**

Nat. Dette		Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2021
Emprunts	NANTISSEMENT DU FONDS DE COMMER	SOCIETE GENERALE	45 000	
	PRET SOCIETE GENERALE 90 K€			
EMPRUNT	NANTISSEMENT DU FONDS DE COMMER	BANQUE COURTOIS		
EMPRUNT	NANTISSEMENT DU FONDS DE COMMER			
EMPRUNT	NANTISSEMENT DU FONDS DE COMMER	SOCIETE GENERALE		
EMPRUNT	NANTISSEMENT MATERIEL 60K€	SOCIETE GENERALE		
		TOTAL	**45 000**	

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

- **Engagements de retraite :**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice car ils n'ont pas été jugés significatifs.

- **Autres informations :**

A la clôture de l'exercice, une procédure auprès du conseil des Prud'hommes a été engagée par une ancienne employée. Compte-tenu des motifs invoqués estimés faibles par l'entreprise, aucune provision pour risques n'a été comptabilisée au 31/12/2021.

- **Produits constatés d'avance (PCA) :**

Les PCA d'un montant de 385 571 € sont composés des contrats de maintenance d'une part et des contrats « indoors » d'autre part.
Les contrats de maintenance sont des contrats à exécution successive pluriannuels. Selon le principe de séparation des exercices, un PCA est constaté, égal aux prestations rattachées aux périodes post clôtures. Le montant des PCA constatés pour les contrats de maintenance de l'exercice clos le 31 décembre s'élève à 291 077 €.
Les contrats « indoors » sont des contrats de gré à gré relatifs à la pose de matériels techniques chez les clients. Lorsqu'à la clôture des comptes le chiffre d'affaires hérité du chantier est inférieur au chiffre d'affaires facturé un PCA est comptabilisé. ils représentent 94 294 € au 31 décembre.

- **Intégration fiscale :**

La SAS ABAQUES fait partie d'un groupe d'intégration fiscale depuis le 01/01/2019. La société mère est la SAS GADL. ABAQUES est la seul société intégrée fiscalement.

Annexe des comptes clos au 31/12/2021

Etat exprimé en **euros**

COVID-19

Nous avons retrouvé en 2021 un résultat d'exploitation supérieur à celui de 2018.

Un redémarrage des affaires sur la partie intégration nous a permis de réaliser un niveau de chiffre d'affaires satisfaisant.

L'activité évènementielle a subit a nouveau des « stop ans go » liés aux périodes de confinement, mais l'activité des quatres derniers mois de l'année a été supérieure au niveau historique de 2019.

les fonds de solidarité dont nous avons bénéficié renforcent nos fonds propres et ont solidifiés l'entreprise.

Les prêts PGE ont été transformés en crédit amortissables. Un échéancier concernant les dettes sociales a été négocié.

Informations sur la continuité d'exploitation :

La reprise d'activité sur les deux activités n'a jamais été aussi importantes.

Il faudra néanmoins être vigilant sur les problèmes d'approvisionnement liés à la crise des semi-conducteurs et à la complexité du fret international lié au COVID et à la guerre en Ukraine.

La société a eu recours ponctuellement au chômage partiel.